

Poste

MÉDIATEUR DES ESPACES URBAINS

MISSIONS ET RAISONS D'ÊTRE

Assurer une médiation urbaine et sociale de proximité (assistance, prévention, médiation et service) dans les espaces suivants :

- les espaces verts (parcs, squares, jardins et aires de proximité)
- les espaces urbains en lien avec les commerçants, les structures de proximité et les gardiens d'immeubles (en priorité les secteurs d'habitat social, les commerces, les complexes sportifs, etc.).

RESPONSABILITÉS PRINCIPALES

1/ Diversifier les services auprès de la population

- *Présence active de proximité (veille sociale et technique)*

Veille sociale = humanisation des lieux publics + repérage des situations d'urgence sociale

Les médiateurs vont à la rencontre des habitants, se font connaître et reconnaître afin d'aller au devant des besoins latents à révéler ou exprimés.

- Cette démarche consiste à aller vers, rassurer, prévenir, informer et orienter.
- Assurer une présence humaine sur les lieux en direction des usagers et/ou habitants (accueil, assistance, information et orientation), des bailleurs/syndics, des gardiens d'immeubles, des acteurs de proximité et des acteurs économiques.
- Assurer le respect du règlement en vigueur dans les espaces concernés
- Contribuer au renforcement du sentiment de sécurité via la prévention des incivilités
- Restaurer le respect d'autrui, celui des biens privés et des biens collectifs, celui des règles et des usages notamment dans les rapports inter-générationnels
- Intervenir par le dialogue et la médiation dans les tensions et les conflits entre usagers
- Orienter vers les structures concernées.

Veille technique

Les médiateurs relèvent les dysfonctionnements et les dégradations, les signalent et les transmettent aux services appropriés et compétents. Ils se renseignent sur les suites données et en informent, le cas échéant, les requérants.

- *Gestion de conflits en temps réel ou sur un temps différé*
 - Gérer les conflits en temps réel, observés sur les espaces ouverts au public
 - Gérer les conflits en temps différé sur sollicitation directe d'un habitant ou d'un partenaire soit en rencontrant séparément chacun des protagonistes, soit en organisant une confrontation directe entre les habitants.
 - Les conflits ont trait à des nuisances sonores, des problèmes d'hygiène, de regroupement, à des insultes et des menaces, des dégradations volontaires, des conflits d'usage et d'interprétation des règles de vie commune...

2/ Développer le partenariat avec les bailleurs/syndics et les gardiens d'immeubles

- Pérenniser les contacts hebdomadaires avec les gardiens d'immeubles
- Participer à des réunions mensuelles avec les bailleurs/syndics au titre du CLS
- Assister les bailleurs pour la gestion des conflits de voisinage

3/ Intensifier les contacts auprès des acteurs de proximité (commerces et structures de proximité)

- Constamment sur le terrain, les médiateurs s'imprègnent des changements et évolutions qui s'opèrent au sein des rapports sociaux en référence à un espace spécifique et à une inscription temporelle.
- Les médiateurs participent ou engagent des actions de sensibilisation et de diffusion d'informations ciblées (campagnes de prévention sur la santé, la sécurité, la citoyenneté, l'accès au droit...).

CARACTÉRISTIQUES DU POSTE

- Travail en équipe
- Travail en roulement les week-ends et jours fériés
- Travail en extérieur - non véhiculé
- 35 heures annualisées : amplitude horaire variable

COMPÉTENCES

- Sens du service public
- Aptitudes relationnelles, à la communication
- Maîtrise de soi
- Capacités rédactionnelles
- Confidentialité

DÉLÉGATIONS ET LIENS

Encadrement assuré par la Directrice Prévention - Sécurité.

Les candidat(e)s devront adresser CV et lettre de motivation manuscrite directement à l'intention de Cécile ARCHES par voie postale à l'adresse suivante :

Cécile ARCHES
Directrice Prévention - Sécurité
Centre Administratif Municipal
47 rue du Général Leclerc
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX